

**Séance publique du conseil communal  
du 12 octobre 2023**

Approbation de l'ordre du jour.

1. Approbation du projet de modification ponctuelle du PAG « An der Fraesbich » à Redange/Attert ;
2. Approbation du projet de modification ponctuelle du PAG « Rue de Saeul » à Reichlange ;
3. Approbation du projet de modification ponctuelle du PAG « Gare » à Niederpallen ;
4. Approbation d'actes, de contrats et de conventions ;
5. Attribution nouvelle du droit à un supplément d'heures de congé politique aux délégués dans les syndicats de communes et associations ;
6. Création de commissions consultatives communales facultatives ;
7. Nomination des membres du conseil communal aux différentes commissions consultatives communales ;
8. Nomination de délégués auprès de l'association « Kropemannsfest a.s.b.l. » ;
9. Fixation des taux pour la perception de l'impôt foncier de l'exercice 2024 ;
10. Fixation du taux pour la perception de l'impôt commercial de l'exercice 2024 ;
11. Décision de principe concernant l'enregistrement des séances publiques ;
12. **HUIS CLOS** : Classement d'un ouvrier communal dans la carrière E ;

**Présents** : M. Henri GEREKENS, bourgmestre et Mme Danielle SIMON-ARENDT et M. Jeff LISARELLI, échevins, Mme Monique BODEVIN-WOLSFELD, M. Tom FABER, Mme Monique KUFFER, M. Norbert NILLES, M. Luc PAULY, M. Romain REDING, M. Henri THILL et Mme Jeanny VALENT-WELFRING, conseillers.

Mme Muriel SEIL-NOURISSIER, secrétaire.

**Absents** : /

### **Approbation du projet de modification ponctuelle du PAG « Fraesbich » à Redange/Attert**

Approbation à l'unanimité du projet de modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « An der Fraesbich » à Redange/Attert et approbation de la modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « quartier existant » (PAP QE) au lieu-dit « An der Fraesbich » à Redange/Attert.

### **Approbation du projet de modification ponctuelle du PAG « Rue de Saeul » à Reichlange**

Approbation à l'unanimité du projet de modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « Rue de Saeul » à Reichlange et approbation de la modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « quartier existant » (PAP QE) au lieu-dit « Rue de Saeul » à Reichlange.

### **Approbation du projet de modification ponctuelle du PAG « Gare » à Niederpallen**

Approbation à l'unanimité du projet de modification ponctuelle du PAG au lieu-dit « Gare » à Niederpallen et approbation de la modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « quartier existant » (PAP QE) au lieu-dit « Gare » à Niederpallen.

### **Approbation d'actes, de contrats et de conventions**

- Contrat d'autorisation de reproduction par reprographie d'œuvres protégées au profit des Communes/Villes du Grand-Duché de Luxembourg conclu avec LUXORR a.s.b.l. en date du 14 septembre 2023 pour une durée de quatre ans à compter du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2026, avec tacite reconduction ;
- Approbation du 1<sup>er</sup> avenant au contrat de bail du 22 novembre 2018, conclu entre la commune de Redange/Attert et la société Spirit Sàrl-s de Harinsart concernant une

surface de bureaux située dans le bâtiment de l'Ancienne Justice de Paix, sis commune de Redange, 33, Grand-Rue au prix de 432,50.- € par mois et d'un forfait mensuel de 100,00.- € concernant les frais occasionnés par le chauffage et l'eau chaude ;

- Approbation du contrat de bail emphytéotique du 28 septembre 2023 par lequel M. Nicolas MAJERUS met à disposition de l'Administration Communale de Redange/Attert, pendant 30 années consécutives, des fonds d'une contenance totale de 6,90 ares inscrits au cadastre de la commune sous le numéro 237/0 au lieu-dit im Brill. Le prix annuel de location s'élève à 20,70.- € ;
- Approbation de l'acte de renonciation à un droit d'habitation et à un droit d'usage viager et gratuit du 30 août 2023 par-devant Me. Mireille HAMES, notaire de résidence à Mersch, conclu avec le Fonds de Gestion des Edifices Religieux et autre Biens relevant du Culte Catholique « Kirchefong » concernant la renonciation formelle au droit d'habitation du prêtre en fonction de la paroisse au bâtiment sis section C d'Ospern, numéro 234/3058 du cadastre contre une indemnité forfaitaire et unique de 120.000.-€.
- Approbation de l'acte de constitution de servitude du 30 août 2023 par-devant Me. Mireille HAMES, notaire de résidence à Mersch, conclu avec Mme ANDRÉ Marianne, Mme JACOBY Amélie et M. ANDRÉ Emile de Nagem et de Luxembourg concernant la constitution d'une servitude d'une parcelle sise à Nagem, appartenant à Mme ANDRÉ Marianne, Mme JACOBY Amélie et M. ANDRÉ Emile de Nagem et de Luxembourg, inscrite au cadastre comme suit :  
Pré, sis section B de Nagem au lieu-dit "Im Weiher", numéro cadastral 249/2157.
- Approbation de l'acte de constitution de servitude du 30 août 2023 par-devant Me. Mireille HAMES, notaire de résidence à Mersch, conclu avec M. Marco WAXWEILER de Nagem et M. Romain WAXWEILER de Brouch concernant la constitution d'une servitude d'une parcelle sise à Nagem, appartenant à M. Marco WAXWEILER de Nagem et M. Romain WAXWEILER de Brouch, inscrite au cadastre comme suit :
  - Pré, sis section B de Nagem au lieu-dit "Bromeschwies", numéro cadastral 992/2930.

Tous ces actes et contrats ont été approuvés à l'unanimité.

**Approbation nouvelle du droit à un supplément d'heures de congé politique délégués dans les syndicats et associations**

Décision avec 6 contre 5 voix d'attribuer le supplément de 9 heures de congé politique par semaine, suite aux changements de délégations, aux délégués dans les syndicats de communes et associations comme suit :

- 3 heures à M. Luc PAULY, conseiller, domicilié à Redange ;
- 3 heures à M. Romain REDING, conseiller, domicilié à Ospern ;
- 3 heures à Mme Danielle SIMON-ARENDT, échevine, domiciliée à Reichlange ;

### **Création de commissions consultatives communales facultatives**

Décision à l'unanimité de constituer à part les deux commissions consultatives obligatoires, les commissions consultatives facultatives suivantes :

1. Commission du 3<sup>e</sup> Âge
2. Commission de la Culture
3. Commission de l'Égalité des Chances
4. Commission de la Jeunesse
5. Commission « Kropemann »
6. Commission des Toxicomanies
7. Commission des Sports
8. Commission de la Voirie
9. Commission Klimateam
10. Naturpakt-Team

### **Nomination des membres du conseil communal aux différentes commissions consultatives communales**

<b>Nom commission</b>	<b>Candidatures</b>	<b>Voix obtenues</b>	<b>Membre(s) nommé(s)</b>
Commission du 3 <sup>e</sup> Âge	Mme Monique BODEVIN-WOLSFELD	11	Mme Monique BODEVIN-WOLSFELD
	M. Norbert NILLES	11	M. Norbert NILLES

Commission de la Culture	Mme Monique KUFFER M. Tom FABER	11 11	Mme Monique KUFFER M. Tom FABER
Commission de l'Égalité des Chances	M. Monique KUFFER M. Henri THILL	11 11	M. Monique KUFFER M. Henri THILL
Commission de la Jeunesse	Mme Danielle SIMON-ARENDT Mme Jeanny VALENT-WELFRING M. Luc PAULY	10 11 11	Mme Danielle SIMON-ARENDT Mme Jeanny VALENT-WELFRING M. Luc PAULY
Commission « Kropemann »	Mme Monique KUFFER M. Luc PAULY M. Henri THILL	11 11 11	Mme Monique KUFFER M. Luc PAULY M. Henri THILL
Commission des Toxicomanies	Mme Monique BODEVIN-WOLSFELD Mme Jeanny VALENT-WELFRING M. Norbert NILLES M. Luc PAULY M. Henri THILL	11 11 11 11 11	Mme Monique BODEVIN-WOLSFELD Mme Jeanny VALENT-WELFRING M. Norbert NILLES M. Luc PAULY M. Henri THILL
Commission des Sports	M. Tom FABER M. Jeff LISARELLI M. Romain REDING	11 11 11	M. Tom FABER M. Jeff LISARELLI M. Romain REDING
Commission de la Voirie	Mme Jeanny VALENT-WELFRING M. Norbert NILLES M. Luc PAULY M. Romain REDING M. Henri THILL	11 11 11 11 11	Mme Jeanny VALENT-WELFRING M. Norbert NILLES M. Luc PAULY M. Romain REDING M. Henri THILL
Commission Klimateam	M. Jeff LISARELLI Luc PAULY M. Romain REDING	10 11 11	M. Jeff LISARELLI Luc PAULY M. Romain REDING
Naturpakt-Team	M. Jeff LISARELLI	10	

	M. Luc PAULY	11	
	M. Romain REDING	11	
Commission du vivre-ensemble interculturel	Mme Monique KUFFER M. Romain REDING M. Henri THILL	11 11 11	
Commission scolaire	Mme Danielle SIMON-ARENDT M. Tom FABER	10 10	

### **Nomination de délégués auprès de l'association « Kropemannsfest a.s.b.l. »**

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association « Kropemannsfest a.s.b.l., » Mme Danielle SIMON-ARENDT, échevine, de Reichlange, est désignée comme déléguée, appelée à représenter la commune de Redange/Attert auprès du comité de l'association sans but lucratif « Kropemannsfest ». Lors de ce vote, 10 voix ont été exprimées en faveur de Mme Danielle SIMON-ARENDT.

### **Fixation des taux pour la perception de l'impôt foncier de l'exercice 2024**

Fixation des taux pour la perception de l'impôt foncier de l'exercice 2024 comme suit :

Impôt foncier	Taux fixés pour 2024
A	400%
B1	600%
B2	400%
B3	200%
B4	200 %
B5	400 %
B6	400 %

Cette décision a été prise à l'unanimité.

**Fixation du taux pour la perception de l'impôt commercial de l'exercice 2024**

Fixation du taux multiplicateur à appliquer pour l'année d'imposition **2024** en matière d'impôt commercial à **300%**.

Cette décision a été prise à l'unanimité.

**Décision de principe concernant l'enregistrement de séances publiques**

Décision de principe de dorénavant enregistrer les séances publiques du conseil communal pour des besoins exclusivement internes.

Cette décision a été prise à l'unanimité.

**HUIS CLOS : Classement d'un ouvrier communal dans la carrière E**